

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du jeudi 19 septembre 2024

Date de convocation : 10/09/2024
Date d'affichage : 10/09/2024
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 14 présents : 12 votants : 13

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi dix-neuf septembre à vingt heures zéro neuf minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - RODIA Christophe - HUGONNET Marc - PESENTI Jean-François - GRILLET Rodrigue - FACHINETTI Aurélia -MAITREPIERRE Sylvie - FREITAS Laure - PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusé-es :

THIRIET Hubert excusé, donne pouvoir à GRILLET Rodrigue.

Absent :

BOUVIER Alexis

Secrétaire de séance : HUGONNET Marc

La séance est ouverte à 20h09

Le quorum est atteint.

PROCES-VERBAL DE SEANCES

1. Annule et remplace la délibération du 27 juin 2024 concernant l'inscription scolaire 2024-2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'autoriser l'inscription d'enfants à partir de 2 ans révolus au 1^{er} janvier et d'autoriser l'inscription d'enfants hors commune de Lavancia-Epercy et Chancia à titre gratuit jusqu'au CM2 inclus, sous réserve de places disponibles.

2. Achat d'un vidéoprojecteur pour l'école

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'environ 1100 € TTC au sou des écoles pour l'achat d'un vidéoprojecteur pour l'école.

Procès-Verbal 2024-09-19/06

3. L'attribution d'une subvention pour les séances de piscines de Bellecin pour 2024-2025

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE que le coût total des sorties au centre nautique de Bellecin soit un montant prévisionnel de 2 001,12 € sur un montant total de 2 850 € sera pris en charge par la Commune de Lavancia-Epercy.

4. Attribution d'une subvention pour la classe de mer à Quiberon 2024-2025 pour la classe de CE2-CM1 et CM2

Cette année, la classe de mer à Saint-Pierre Quiberon au ra lieu du 14 juin au 19 juin 2025 pour un coût total de 15 003,50 € TTC. La participation des communes est estimée à 5 001,17 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE que le coût pour la classe de mer sera pris en charge par la commune à hauteur d'environ 3 401 € TTC.

5. Périscolaire – Achat de jeux de société

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE la demande d'achat de jeux sur le temps du périscolaire pour les enfants de l'école d'environ 100 €.

6. Travaux du stade – Devis Canier

Le conseil municipal DECIDE de reporter cette délibération.

7. Affouage : Devis ONF

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE le devis de l'ONF, et MET EN VENTE le lot de bois, les inscriptions se feront jusqu'au 30 octobre inclus et PROPOSE un prix de coupes de 60 € avec l'attestation d'assurance responsabilité civile.

8. EDF – Abonnement annuel sur la place l'Eglise

La délibération est reportée.

9. Informations et aménagement du stade (Rugby)

Le club de Rugby souhaite redémarrer. Une réunion est prévue un lundi par mois pour mettre en place un projet.

La ligue demande à décaler le terrain vers la route et remettre des barrières fermées.

Pour l'instant, le rugby fait l'inscription des enfants et des adultes. Les matchs auront lieu seulement si le stade n'est pas loué. La buvette ne sera ouverte que s'il y a une demande lors des matchs.

10. Achat Ordinateur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité APPROUVE l'achat d'un nouvel ordinateur.

11. Travaux reprise de voirie rue du château

La rue du château est abîmée, les travaux pour la reprise de voirie sont estimés à 3 325 € HT et 3 990 € TTC.

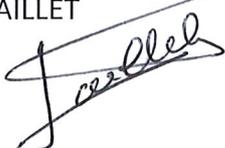
Vote : Pour : 5 Contre : 4 Abstention : 4

Fin de séances : 22h32

A Lavancia-Epercy, le 19/09/2024

Signature

Le Maire,
Bernard JAILLET



Le secrétaire de séance,
Marc HUGONNET

